



Commune de Manonville

**COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2017**

**Présents :** BERNARD Claude, BERRAUD Alexandre, DOHR Hervé, GERWIG Christelle, GUENSER Michel, LEMOY Odile, SCHARPF Raymond, THIERY Patrick, WILLAUME Franck et WODLING Nadine

**Excusé :** LECOMTE Nicolas

**DECISIONS DU CONSEIL**

- décide de ne pas approuver la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations de la CC2T.
- accepte la nouvelle convention de mise en recouvrement proposée par la trésorerie de Thiaucourt, pour toute créance supérieure à quinze euros.
- ne souhaite pas utiliser son droit de préemption sur le terrain cadastré ZC 104 dit « La Boutte » faubourg St Claude et sur la maison située 8, rue de la Bellevue.
- L'Observatoire Sismologique du Nord Est de la France (EOST) a installé des appareils de mesures sur le terrain du ball-trap. Pour le bon fonctionnement de ces appareils, l'EOST a demandé un raccordement sur le réseau électrique, prenant tous les frais à leur charge, le conseil a donné son accord.
- décide de renouveler la convention avec le refuge du Mordant.

.../...

## INFORMATIONS

- La commémoration du 11 novembre se déroulera à 11h00 devant le monument aux Morts de Manonville avec les communes du SIS de la Côte en Haye. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie. Comptant sur votre présence.
- A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017, les PACS se font en mairie en prenant rendez-vous pendant les heures d'ouverture du secrétariat.
- En raison de travaux d'agrandissement, **la déchetterie de Bernécourt sera fermée du lundi au vendredi, elle ne sera ouverte que le samedi de 9H à 12H30 et de 13H30 à 16H30 à partir du 13 novembre 2017.**
- Recensement des jeunes de 16 ans : ceux qui atteindront cet âge au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 doivent se faire recenser en mairie avant le 22 décembre 2017.
- Liste électorale : les inscriptions sur la liste électorale pour les jeunes de 18 ans et les habitants qui ne seraient pas encore inscrits, peuvent le faire jusqu'au 22 décembre 2017.
- Cartes grises : toutes les demandes concernant les changement de cartes grises, doivent désormais se faire par internet <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- La municipalité remercie Adrien Dohr, Lucas Sipp et Théo Zimmermann de l'Association « Les Jeunes Manonvillois » aidés de Nadine Wodling et Gilbert Scharpf pour le nettoyage des tables et des chaises de la salle des Chapelines.
- La municipalité aidée de la Manonvilloise organise la Saint Nicolas le samedi 9 décembre 2017, à 14h00 départ du défilé devant la mairie pour se terminer à la salle des Chapelines autour d'un goûter et d'une animation.

Manonville 6 Novembre 2017

Le Maire,

Patrick THIERY